



**49**  
la force syndicale

**Force Ouvrière**  
**LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

☐ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

[fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

Spécial : Trésorerie des Ponts de Cé

## **Quand Monsieur Bigot, maire PS des Ponts de Cé, mange le mandat de son Conseil municipal.**

**Jugez par vous-même !**

*(extrait du conseil municipal du 30 avril 2015)*

Puis, il (**le maire**) intervient sur le projet de fermeture de la trésorerie des Ponts-de-Cé. Le 28 avril dernier il a reçu des représentants syndicaux des agents de l'administration fiscale, pour l'informer qu'il est envisagé la suppression de la Trésorerie des Ponts-de-Cé et que ce projet pourrait être finalisé au 1er janvier 2016 et ce sans aucune concertation avec les élus locaux. Il fait une présentation de la trésorerie des Ponts-de-Cé pour souligner le rôle qu'elle joue dans la couronne d'Angers, puisque celle-ci est spécialisée dans le recouvrement de l'impôt pour une bonne partie des communes. La charge de celle-ci s'est même accrue avec les suppressions des perceptions de Feneu, de Brissac et de Saint Mathurin au 1er janvier 2014. Le centre des Ponts-de-Cé constitue la plus grosse unité départementale de recouvrement de l'impôt : 140 000 articles de rôles et 240 millions de prise en charge. En moyenne 700 à 800 personnes viennent par semaine en périodes d'échéances, et une centaine par jour en période de campagne de déclaration, sans oublier l'accueil téléphonique et le traitement des courriers. Cette trésorerie exerce donc une activité de service public de proximité très importante, sa suppression aura pour effet de transférer les activités sur 3 centres à la cité administrative d'Angers, ce qui ne facilitera pas l'accès et le stationnement pour y accéder.

Monsieur le Maire, fait savoir que dès qu'il a eu cette information, **il a prévenu le député de la circonscription pour qu'il intervienne auprès du ministère afin de stopper cette mesure**. De plus, il propose ce soir un vœu pour demander le maintien du site des Ponts-de-Cé et ajoute qu'il enverra ce vœu à toutes les communes du canton, pour qu'elles adoptent la même démarche.

Le conseil municipal des Ponts-de-Cé réuni en séance ordinaire le 30 avril 2015

- tient à exprimer son opposition la plus vive à la fermeture du service public de proximité de la trésorerie des Ponts-de-Cé.

- **demande à la direction départementale des finances publiques de réexaminer son projet de fermeture et de maintenir voire de développer ce centre** qui rend à l'évidence de nombreux services à la population : La fermeture du centre des Ponts-de-Cé, qui est aujourd'hui le premier centre départemental de recouvrement, aurait de graves conséquences auprès des contribuables en terme d'accueil et de qualité de service public.

**Ce sont les contribuables les plus défavorisés financièrement, ainsi que les personnes âgées ou les personnes ayant du mal à se déplacer qui seront les premiers pénalisés par cette mesure.**

-regrette l'absence totale d'information sur ce projet de fermeture de la part de la DDFIP 49.

Exiger le maintien de la trésorerie des Ponts de Cé, c'est s'opposer au pacte de responsabilité mis en œuvre par le gouvernement HOLLANDE-VALLS . M. Bigot, Maire de la commune, a dû après le 30 avril en ouvrant son porte-feuille retrouver une carte de membre du Parti Socialiste.

Ce doit être pour cela qu'aujourd'hui, il tronque la trésorerie contre une permanence, un service réduit et éphémère qui n'a jamais fonctionné afin de faire passer la pilule auprès de la population. C'est sa soumission au gouvernement pour réduire la dépense publique de 40 milliards et sa contribution au démantèlement des services publics.

[Vous trouverez au dos l'article de presse](#)

## Quel crédit peut-on accorder à la parole du Maire des Ponts de Cé ?

A **Force Ouvrière** on a la faiblesse de croire que la démocratie c'est le respect du mandat, le respect de la parole donnée, le respect des engagements pris. Ce n'est, en tout cas pas l'apanage de certains élus, dont la parole fluctue en fonction des interlocuteurs.

Le Conseil municipal des Ponts de Cé sous l'impulsion du maire a adopté à l'unanimité le 30 avril 2015 un vœu.

Ce vœu stipulait que le conseil municipal exprime « **son opposition la plus vive à la fermeture du service public de proximité de la trésorerie des Ponts-de-Cé.** » et demande « **à la direction départementale des finances publiques de réexaminer son projet de fermeture et de maintenir voire de développer ce centre** »

Devant le directeur de la DDFiP, dans la confiance d'un bureau municipal capitonné, M. le Maire retourne sa veste, s'assoie sur le vœu exprimé par son conseil municipal, accepte la proposition de la DDFiP et demande la présence « **d'une permanence à certaines périodes.** »

A la place d'un service permanent qui correspond au besoin de la population, la permanence n'offre qu'un service ponctuel et réduit. Cette braderie de service public disparaîtra au fil du temps, comme toutes les permanences mises en œuvre à ce jour. C'est une tromperie pour les administrés !

Avant la fusion DGI-DGCP, le syndicat FO Trésor avait souhaité, à plusieurs reprises lors des CTPL, connaître la fréquentation au guichet de ces structures. La direction du Trésor s'y était toujours opposée.

Si le Maire des Ponts de Cé indique qu'il a « **consulté les contribuables de Feneu, Cantenay, Montreuil-Juigné** », la pertinence de son approche aurait dû se prévaloir en premier lieu du souhait des Ponts de Céais voire des habitants du sud Loire. En réponse, le Syndicat **FO DGFIP** tient à sa disposition les signatures recueillies le 31 août. Sur 95 contribuables venus à la trésorerie des Ponts de Cé, FO a recueilli **73** signatures pour le maintien du site aux Ponts de Cé.

**M. Bigot** n'a dû interroger que des adhérents du PS pour justifier ce retournement de veste.

On ne pourra pas, au niveau local, lui reprocher de ne pas appliquer la politique d'austérité du gouvernement. !

## La trésorerie supprimée ? « Inacceptable »

Supprimé début 2016, le service public serait transféré à la cité administrative d'Angers. Force ouvrière est contre. Le maire réagit



De gauche à droite, Romuald Wiard, un usager signataire une pétition contre la fermeture de la trésorerie, et Michel Gillard et Christel Lucas.

### La polémique

Quelque 200 personnes se rendent chaque jour à la trésorerie des Ponts-de-Cé, le plus grand poste de recouvrement des impôts du Maine-et-Loire pour les communes de la couronne d'Angers.

Une fréquentation très importante et en hausse depuis la suppression, dès 2005, des perceptions de Feneu, Brissac-Quincé et Saint-Mathurin-sur-Loire.

Or, en avril, la direction locale des finances publiques l'a annoncé : la trésorerie des Ponts-de-Cé fermera à son tour au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le service public serait alors transféré et ventilé dans les trois services des impôts des particuliers de la cité administrative d'Angers.

Un transfert inacceptable pour les représentants de Force ouvrière, Christel Lucas, Michel Gillard, et Romuald Wiard. Techniquement, « la fermeture de la trésorerie des Ponts-de-Cé entraînera les contribuables vers la cité administrative d'Angers, un site déjà saturé, avec des files d'attente interminables et des structures d'accueil inadaptes ».

Socialement, « on nous parle de dématérialisation, de l'utilisation d'Internet pour déclarer et payer ses impôts. Mais comment vont

faire les personnes âgées qui ne maîtrisent pas l'outil informatique ? Et celles, souvent défavorisées, qui rencontrent des problèmes et ont besoin de conseils ? »

À l'heure où on parle de décentralisation, « on remet carrément en cause les services publics de proximité, voire la démocratie locale dans le milieu rural, déplorent les représentants syndicaux. Le mouvement est déjà amorcé avec la fermeture au public des perceptions deux après-midis par semaine, contre l'avis du personnel ».

Jeudi, devant la trésorerie, les représentants de FO ont sensibilisé le public. Ils regrettent le manque de soutien des élus du canton. En mai, le conseil municipal votait à l'unanimité le maintien de la trésorerie aux Ponts-de-Cé. Or, il semble que les positions aient changé cet été...

« J'ai reçu beaucoup de monde, contacté tous les maires, les parlementaires et le public, indiqué pour sa part le maire, Joël Bigot. La suppression n'est pas acceptable. Mais la direction départementale m'a assuré qu'une permanence sera maintenue dans la commune à certaines périodes. Et j'ai aussi rencontré des contribuables de Feneu, Cantenay, Montreuil-Juigné. Eux préfèrent aller à Angers plutôt qu'aux Ponts-de-Cé. Ce n'est pas moi qui prends la décision. »